



La « non-mixité raciale », nouvel antiracisme ?

ILS ORGANISENT des réunions réservées aux « racisés », lire les « non-Blancs ». Ils dénoncent un « racisme d'Etat », le « privilège blanc » ou la « blanchité ». Ils lancent des « camps » décoloniaux. Une nouvelle génération de militants se revendiquant de la lutte

contre le racisme apparaît. Leurs initiatives suscitent de vives critiques, au point que leurs détracteurs n'hésitent pas à dénoncer un « repli ethno-racial » et un « racisme à l'envers ». La dernière polémique est venue du syndicat SUD-Education de la Seine-Saint-

Denis, qui organisait, le lundi 18 décembre, un stage dont certains ateliers étaient réservés aux « non-Blancs ».

Le Monde est allé à la rencontre de ces militants qui défendent cette approche radicale.

PAGES 14-15

Les nouveaux militants de l'antiracisme

Le stage, lundi et mardi, de SUD-Education 93, qui propose des ateliers en non-mixité raciale et évoque le « racisme d'Etat », fait polémique. Des organisateurs s'expliquent

Les militants de l'antiracisme « politique » ou « décolonial » – c'est ainsi qu'ils le nomment – font beaucoup parler d'eux, mais on les entend peu. Quelques-uns enchaînent les formules lapidaires sur les réseaux sociaux, mais accordent rarement une interview. La plupart fuient les projecteurs et structurent leur démarche dans l'ombre. Pendant que leurs soutiens et leurs détracteurs croisent le fer sur la scène médiatique.

A l'origine d'événements organisés en « non-mixité raciale », c'est-à-dire réservés aux « racisés.e.s » (personnes issues de l'immigration victimes de discriminations), ils dénoncent un « racisme d'Etat » et évoquent le « privilège blanc ». Des mots que l'on croyait appartenir au passé et qui ressurgissent aujourd'hui brutalement, frontalement ; des concepts et des méthodes aux ressorts complexes que ces jeunes militants sont les premiers à pouvoir expliquer, raconter. Certains ont accepté de parler de leur engagement et des raisons qui les ont conduits à s'investir

dans ce mouvement qui suscite de vives polémiques.

La dernière en date : un stage de deux jours à destination des enseignants organisé par le syndicat SUD-Education 93, qui débute lundi 18 décembre et compte une

centaine d'inscrits. Intitulée « Au croisement des oppressions. Où en est-on de l'antiracisme à l'école? », cette formation propose deux ateliers (sur seize) en « non-mixité raciale » : les « racisés » d'un côté, les Blancs de l'autre. Parmi les thèmes abordés, figure le « racisme d'Etat dans la société et en particulier dans l'éducation nationale ». Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, a porté plainte contre le syndicat pour « diffamation ».

« Sans filtre »

Depuis près de deux ans, des initiatives similaires se multiplient. « Camp d'été décolonial », Festival afroféministe Nyansapo, « Paroles non blanches » à l'université de Paris-VIII... Ces rencontres rassemblent entre 100 et 200 personnes en moyenne seulement, mais chacune d'elles ravive la controverse et entraîne une condamnation des pouvoirs

publics et des associations antiracistes dites « généralistes » ou « universalistes », telles que SOS-Racisme ou la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra).

Cette « non-mixité raciale » choisie et revendiquée heurte et inquiète une partie de la société française, qui y voit l'expression d'un « repli ethno-racial » – ou d'un « racisme à l'envers » – bafouant l'universalisme républicain. La rhétorique qui l'accompa-

gne échauffe les esprits encore davantage. « Racisme d'Etat », « racisé », « domination blanche », « blanchité », « lutte décoloniale », « force impérialiste »... Le vocabulaire indigné, aussi bien la droite qu'une partie de la gauche, et est employé à dessein : il veut rompre avec ce que les militants appellent une « aseptisation du langage », qui n'a créé que « l'illusion d'un changement ».

« On ne veut plus qu'on nous dise ce qui est bien vu et ce qui ne l'est pas », lance Wiam Berhouma, 28 ans, enseignante dans un collège de Seine-Saint-Denis et animatrice d'un atelier en non-mixité raciale lors du stage. Nous ne cherchons pas la validation des

uns et des autres, car, à force de ne bousculer personne, rien ne change. » « Ils ont cessé d'être polis, ils n'y mettent plus les formes, analyse la sociologue Nacira Guénif, professeure à Paris-VIII et proche de ces mouvements (elle aussi anime un atelier). Ils sont sans filtre et irrévérencieux. »

Pour Wiam Berhouma, la « non-mixité raciale » n'avait rien d'une évidence. La première fois qu'elle en a entendu parler, c'était en 2016, à la veille du « camp d'été décolonial ». « Je me suis dit que c'était n'importe quoi », se souvient-elle. A ses yeux, le bénéfice supposé d'une telle approche – la « libération de la parole » dans un environnement « bienveillant » – n'était qu'un concept abstrait

« PENSER QUE NOTRE DÉMARCHÉ EST TOURNÉE CONTRE LES BLANCS EST UNE GRAVE ERREUR D'INTERPRÉTATION »

KARIM



professeur des écoles

dont elle ne percevait ni la nécessité ni les objectifs. Intriguée, elle y a assisté malgré tout. «A la sortie, je ne me suis pas dit: "Wow, la non-mixité raciale, c'est super", mais "Wow, ce que j'ai dit, c'est super", c'était très gratifiant, raconte-t-elle. Pour la première

fois, j'ai mis des mots sur tout ce que je ressentais sans jamais oser le dire, par crainte d'être jugée excessive ou qu'on me renvoie au visage le message "Stop à la victimisation".»

Victimes et témoins

La preuve des discriminations subies par les personnes issues de l'immigration (accès à l'emploi, au logement, aux études supérieures...) n'est plus à apporter, les études en font régulièrement la démonstration. «Nous en sommes tour à tour les victimes ou les témoins, chaque jour, y compris dans l'éducation nationale, estime Karim, 29 ans, enseignant dans une école élémentaire de Seine-Saint-Denis et co-organisateur du stage syndical (il ne souhaite pas que son nom apparaisse). Par exemple, les élèves des quartiers sont principalement orientés vers les filières pro et tertiaires.»

Si, de fait, certains ateliers sont «interdits aux Blancs», les militants réfutent cette expression, qu'ils jugent «contraire à leur état d'esprit». «Penser que notre démarche est tournée contre les Blancs et s'inscrit dans une logique haineuse, raciste et antirépublicaine est une grave erreur d'interprétation», se désole Karim. «Nous nous attendions à ce que la fachosphère réagisse, mais pas à ce que les politiques embrayent sur le même registre, confie Wiam Berhouma. Ils jouent le jeu de la censure et nous condamnent sans même venir nous voir pour obtenir des clés de compréhension.»

«La non-mixité ne signifie pas que nous refusons le débat, insiste Manel, 31 ans, professeure dans un collège de Seine-Saint-Denis et co-organisatrice du stage, qui elle aussi veut préserver son anonymat. Cela nous aide à nous sentir légitimes de prendre la parole.

« LA NON-MIXITÉ NE SIGNIFIE PAS QUE NOUS REFUSONS LE DÉBAT. CELA NOUS AIDE À NOUS SENTIR LÉGITIMES DE PRENDRE LA PAROLE »

MANEL

professeure de collège

Ce n'est qu'une étape. » La jeune femme précise que sur les dix membres du comité organisateur du stage, seuls trois sont «racisés». «La non-mixité n'est certainement pas un objectif, affirme Fania Noël, membre du collectif Mwasi (qui a organisé le Festival Nyansapo en juillet) et co-organisatrice du camp décolonial. Elle ne peut être que ponctuelle.»

«Le combat contre le racisme a besoin de tout le monde, martèle Omar Slaouti, membre du syndicat de professeurs SNES-FSU et enseignant dans un lycée d'Argenteuil (Val-d'Oise), qui va animer, à titre individuel, un atelier lors du stage de SUD-Education 93. Ces réunions permettent d'identifier ce qui ne va pas, de définir un calendrier d'actions et des stratégies d'alliances.»

Mécanismes structurels

Une démarche dont l'histoire des luttes d'émancipation est jalonnée, rappellent-ils, citant les combats pour les droits civiques aux Etats-Unis, le droit des femmes ou des personnes LGBT. «Les luttes qui ont abouti n'ont jamais été initiées par des Etats, mais par les personnes concernées au premier chef», souligne Nacira Guénif. La non-mixité raciale n'est qu'«un outil parmi d'autres», limité dans le temps, permettant de «gagner en autonomie», afin de devenir des acteurs à part entière de la lutte antiraciste, que cette nouvelle génération de militants veut renouveler.

A la seule évocation de SOS-Racisme ou de la Licra, ils sautent au plafond. Aucun d'eux n'a jamais envisagé d'adhérer à l'une

de ces associations. «Mes parents ont participé à la Marche pour l'égalité et contre le racisme, en 1983, requalifiée Marche des beurs par le Parti socialiste, qui a eu vite fait de s'approprier le mouvement, estime Karim. On leur a confisqué la parole.» Manel ajoute: «Ces organisations parlent à tout le monde – aux médias, à l'Etat, aux institutions – sauf à nous!» Quant à leurs actions – testings, formations à la lutte contre les discriminations, campagnes de publicité dénonçant le racisme... – «elles n'ont rien changé», jugent-ils.

Mais surtout, ils ne partagent pas la même vision de l'antiracisme. «Pour elles, le racisme est une question interpersonnelle, un problème d'individus, sur lesquels elles portent un jugement moral en diffusant le message que c'est mal d'être raciste, explique Manel. Nous, nous pensons que c'est le système qui produit des rapports de domination et du racisme.»

C'est le sens qu'ils donnent à la formule «racisme d'Etat», qui suscite un tollé – à différencier, soulignent-ils, d'un «Etat raciste» comme l'ont été l'apartheid en Afrique du Sud, la ségrégation aux Etats-Unis et le régime de Vichy en France. Ils utilisent ce terme pour dénoncer les mécanismes structurels qui fabriquent des discriminations et assignent les gens à des positions sociales, sans racisme explicite ou conscient. «C'est comme l'écart de salaires entre les hommes et les femmes: aucune politique ne promet ce type de discrimination et tous les hommes ne sont pas sexistes, et pourtant, c'est un fait», argumente Omar Slaouti. «Ces pratiques ne se traduisent pas dans le droit, elles sont même interdites, mais elles s'inscrivent dans des pratiques routinières», poursuit Nacira Guénif.

Ainsi pour les contrôles au faciès, citent-ils, qui ont valu à l'Etat d'être condamné par la Cour de cassation, en novembre 2016. Une décision inédite. «Si les violences policières à l'égard des personnes issues de l'immigration étaient simplement le fait d'individus racistes, alors elles seraient punies par la justice et officiellement condamnées par l'Etat, explique Manel. Si c'était le cas, ça changerait tout! Mais ça ne l'est pas. L'Etat laisse faire.» ■

LOUISE COUVELAIRE

